

RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1955 B 00087
Numéro SIREN : 335 580 874
Nom ou dénomination : CHAMPAGNE PHILIPPONNAT

Ce dépôt a été enregistré le 24/05/2022 sous le numéro de dépôt 2997

CHAMPAGNE PHILIPPONNAT
Société Anonyme au capital de 12 430 460 €
Siège social : 13, rue du Pont
51160 AY-CHAMPAGNE
335 580 874 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 27 AVRIL 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 4 128 050,01 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 128 050,01 €
Affectation à la réserve spéciale conformément à l'article 238 bis du CGI	220,00 €
Solde	<hr/> 4 127 830,01€
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	48 449,00 €
Pour former un bénéfice distribuable de	4 176 279,01 €
A titre de dividendes aux actionnaires Soit 4,83 € par action	3 001 956,09 €
Le solde	<hr/> 1 174 322,92 €
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 623 149,49 €.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 27 Avril 2022.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 43,47 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 3 001 912,62 €.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 : 2 100 747,74 €, soit 3,38 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30,42 €
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 100 717,32 €

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 2 001 304,06 €, soit 3,22 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 28,98 €
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 001 275,08 €

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 2 001 304,06 €, soit 3,22 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 28,98 €
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 2 001 275,08 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 27 avril 2022

Vote pour : 621 521

Vote contre : 0

Abstention : 0

Résolution : adoptée / ~~rejetée~~

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration

de Aureliano

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SA CHAMPAGNE PHILIPPONNAT

13 rue du Pont
51160 AY-CHAMPAGNE
NAF : 1102A-
Siret : 33558087400048



7, rue Gabriel Voisin
51688 REIMS Cedex 2

Tél. 03 26 09 24 66

Fax. 03 26 09 77 92

Web. www.fcn.fr

 **SOMMAIRE**

Comptes annuels	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Annexe	6

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	1 553 778	92 816	1 460 962	1 466 629
<i>Fonds commercial</i>	762		762	762
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>	6 030 620	784 067	5 246 552	5 275 549
<i>Constructions</i>	4 384 102	3 529 978	854 124	998 258
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	2 229 826	1 758 076	471 750	501 599
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	529 621	342 510	187 111	215 425
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>	18 593		18 593	11 965
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>	2 425 552		2 425 552	2 425 552
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 172 854	6 507 448	10 665 406	10 895 739
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>	175 308		175 308	144 572
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>	30 883 957		30 883 957	33 328 212
<i>Marchandises</i>	657 637	1 550	656 087	704 462
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	5 303 361	535	5 302 826	3 869 669
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	143 499		143 499	
<i>Personnel</i>	1 000		1 000	3 784
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	90 478		90 478	120 870
<i>Autres créances</i>	1 500 294		1 500 294	161 517
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	209 510		209 510	224 269
Valeurs mobilières de placement				
<i>Disponibilités</i>	986 064		986 064	181 732
<i>Charges constatées d'avance</i>	31 333		31 333	30 043
TOTAL ACTIF CIRCULANT	39 982 441	2 085	39 980 356	38 769 129
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	57 155 295	6 509 533	50 645 762	49 664 868

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	12 430 460	12 430 460
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 243 046	1 243 046
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	880	660
Autres réserves	4 448 827	4 224 994
Report à nouveau	48 449	
Résultat de l'exercice	4 128 050	2 225 357
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22 299 712	20 124 517
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	437 789	460 688
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	437 789	460 688
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	21 411 913	21 309 327
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	21 411 913	21 309 327
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	1 758 557	3 610 839
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	634 241	504 905
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 825 736	2 747 649
Personnel	692 030	381 720
Organismes sociaux	387 614	326 677
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	117 283	142 185
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	50 803	23 851
Dettes fiscales et sociales	1 247 730	874 432
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	30 086	32 511
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	27 908 262	29 079 663
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	50 645 762	49 664 868

Ch. Duru

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

 Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Ventes de marchandises</i>	143 112	96 161	46 952	48,83
<i>Production vendue</i>	18 973 735	11 838 500	7 135 235	60,27
<i>Production stockée</i>	-2 413 518	988 022	-3 401 540	-344,28
<i>Subventions d'exploitation</i>		22 094	-22 094	-100,00
<i>Autres produits</i>	32 890	191 949	-159 059	-82,87
Total	16 736 220	13 136 726	3 599 493	27,40
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>	-148	-39	-109	280,47
<i>Variation de stock (m/ses)</i>	5 576	3 408	2 168	63,60
<i>Achats de m.p & aut.approv.</i>	5 733 875	5 515 087	218 788	3,97
<i>Variation de stock (m.p.)</i>	42 635	-46 752	89 386	-191,19
<i>Autres achats & charges externes</i>	2 601 804	2 200 454	401 350	18,24
<i>Taxes et paiements assimilés</i>	194 479	224 837	-30 358	-13,50
<i>Salaires et Traitements</i>	1 860 765	1 525 150	335 615	22,01
<i>Charges sociales</i>	761 890	665 730	96 160	14,44
<i>Amortissements et provisions</i>	329 265	320 838	8 427	2,63
<i>Autres charges</i>	5 655	1 585	4 070	256,73
Total	11 535 795	10 410 298	1 125 497	10,81
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 200 424	2 726 428	-2 473 996	90,74
<i>Produits financiers</i>	499 995	400 157	99 838	24,95
<i>Charges financières</i>	201 355	191 096	10 258	5,37
Résultat financier	298 640	209 060	89 580	42,85
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	5 499 064	2 935 488	2 563 576	87,33
<i>Produits exceptionnels</i>	24 882	32 099	-7 217	-22,48
<i>Charges exceptionnelles</i>	35 917	21 562	14 355	66,57
Résultat exceptionnel	-11 035	10 537	-21 572	-204,73
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	1 359 979	720 668	639 311	88,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 128 050	2 225 357	1 902 693	85,50

Annexe

**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SA CHAMPAGNE PHILIPPONNAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 50 645 762 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 128 050 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 25 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 **Règles et méthodes comptables****Engagement de retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,9 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TF/TH 2000-2002

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entités. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entité a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entité est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

 **Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

« En Avril 2021, l'IASB a approuvé la décision de l'IFRIC portant sur l'attribution des droits des régimes pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi.

Cette nouvelle interprétation porte sur la prise en compte, dans le rythme de comptabilisation des engagements, du plafonnement des droits prévus dans les conventions collectives. Le calcul des indemnités de fin carrière est principalement concerné par cette décision qui se traduit par une réduction du montant des engagements comptabilisés à la clôture.

Cette méthode considère qu'à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), ce sont les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment du départ.

Suite à la mise à jour de la recommandation ANC n°2013-02 intervenue en novembre 2021 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite, la société a décidé d'adopter cette nouvelle méthode, conforme à l'interprétation de l'IFRIC dès l'exercice clos le 31 décembre 2021.

L'impact de ce changement de méthode a été comptabilisé directement dans les capitaux propres, au poste « report à nouveau » pour un montant de 48 449 €

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				762
– Fonds commercial	762			762
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 559 741		5 963	1 553 778
Immobilisations incorporelles	1 560 503		5 963	1 554 540
– Terrains	6 030 620			6 030 620
– Constructions sur sol propre	3 131 288			3 131 288
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 252 814			1 252 814
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 174 999	80 727	25 900	2 229 826
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	92 480			92 480
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	448 745	12 745	24 349	437 141
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	2 465	6 627		9 093
– Avances et acomptes	9 500			9 500
Immobilisations corporelles	13 142 912	100 098	50 249	13 192 761
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	2 425 552			2 425 552
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 425 552			2 425 552
ACTIF IMMOBILISE	17 128 968	100 098	56 212	17 172 854

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	762
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	762

La durée du fonds commercial n'est pas limitée dans le temps, par conséquent le fonds commercial n'est pas amorti.

 Notes sur le bilan

Une dépréciation devra être constatée lorsque la valeur d'inventaire de l'actif est inférieure à la valeur comptable si l'on prévoit que la perte de valeur sera durable.

La reprise de dépréciation n'est pas possible sur le fonds commercial.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
<i>- Filiales (détenues à + 50 %)</i>				
<i>SA PHILIPPONNAT-LES DOMAINES ASSOC. 51160 AY-CHA</i>	460 000	1 463 113	99,989	534 615
<i>SCEA PHILIPPONNAT 51160 AY-CHAMPAGNE</i>	1 440 000	574 462	100,00	25 372
<i>- Participations (détenues entre 10 et 50%)</i>				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
<i>- Filiales (détenues à + 50 %)</i>	2 425 552	2 425 552			499 965
<i>- Participations (détenues entre 10 et 50%)</i>					
<i>- Autres filiales françaises</i>					
<i>- Autres filiales étrangères</i>					
<i>- Autres participations françaises</i>					
<i>- Autres participations étrangères</i>					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
<i>- Frais d'établissement et de développement</i>				
<i>- Fonds commercial</i>				
<i>- Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	93 112	5 667	5 963	92 816
Immobilisations incorporelles	93 112	5 667	5 963	92 816
<i>- Terrains</i>	755 070	28 997		784 067
<i>- Constructions sur sol propre</i>	2 607 180	87 967		2 695 148
<i>- Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>- Installations générales, agencements et aménagements des constructions</i>	778 664	56 166		834 831
<i>- Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	1 673 400	109 375	24 699	1 758 076
<i>- Installations générales, agencements aménagements divers</i>				
<i>- Matériel de transport</i>	39 919	16 464		56 383
<i>- Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	285 882	24 442	24 196	286 127
<i>- Emballages récupérables et divers</i>				
Immobilisations corporelles	6 140 116	323 411	48 895	6 414 632
ACTIF IMMOBILISE	6 233 228	329 078	54 858	6 507 448

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 069 965 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	5 303 361	5 302 826	535
<i>Autres</i>	1 735 271	1 735 271	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	31 333	31 333	
Total	7 069 965	7 069 430	535
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

 Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>Scea factures à établir</i>	274 728
<i>Produits à recevoir</i>	294
Total	275 022

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 12 430 460,00 euros décomposé en 621 523 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/04/2021.

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	2 225 357
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
Total des origines	2 225 357
<i>Affectations aux réserves</i>	224 053
<i>Distributions</i>	2 001 304
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	
Total des affectations	2 225 357

 Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
<i>Capital</i>	12 430 460				12 430 460
<i>Réserve légale</i>	1 243 046				1 243 046
<i>Réserves générales</i>	4 224 994	224 053	224 053	220	4 448 827
<i>Réserves réglementées</i>	660			220	880
<i>Report à Nouveau</i>				-48 449	48 449
<i>Résultat de l'exercice</i>	2 225 357	-2 225 357	4 128 050	2 225 357	4 128 050
<i>Dividendes</i>		2 001 304			
Total Capitaux Propres	20 124 517		4 352 103	2 177 348	22 299 712

Provisions



Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>	412 239	25 550			437 789
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques</i>					
<i>et charges</i>					
Total	412 239	25 550			437 789
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>		25 550			

Le montant inscrit dans colonne « provision au début de l'exercice », sur la ligne « pensions et obligations similaires » correspondant à la provision comptabilisée à la précédente clôture, ajustée de l'impact lié à l'application de la nouvelle recommandation 2013-02 modifiée le 5/11/2021

 Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 27 274 021 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	21 411 913	4 511 913	16 900 000	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	2 825 736	2 825 736		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	1 247 692	1 247 692		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	1 788 680	1 788 680		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	27 274 021	10 374 021	16 900 000	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	9 900 000			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	9 800 000			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>			
<i>Autres emprunts obligataires</i>			
<i>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</i>	21 400 000	21 400 000	
<i>Emprunts et dettes divers</i>			
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>			
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>			
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>			
<i>Autres dettes</i>			
Total	21 400 000	21 400 000	


Notes sur le bilan
Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs fact a recevoir</i>	213 333
<i>Fnp lanson</i>	38 572
<i>Interets courus sur emprunts</i>	11 913
<i>Interets dus sur cte ct scea</i>	2 254
<i>Interets dus sur cte ct pda</i>	6 768
<i>Personnel conges payes dus</i>	55 663
<i>Cp personnel n-1</i>	35 892
<i>Primes</i>	523 997
<i>Interessement</i>	73 770
<i>Ch soc a payer sur conges dus</i>	24 598
<i>Cfs/cp n-1</i>	15 860
<i>Cs / primes</i>	216 431
<i>Etat charges a payer</i>	7 029
<i>Etat acomptes taxe appr & form</i>	9 594
<i>Cvae à payer</i>	22 656
<i>Clients rrr avoirs a etablir</i>	19 379
<i>Agents mdt export commissions dues</i>	10 428
<i>Divers charges a payer</i>	278
Total	1 288 415

Autres informations**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatees d avance</i>	31 333		
Total	31 333		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2021
<i>Chiffre d'affaires France</i>	7 517 764
<i>Chiffre d'affaires export et cee</i>	11 599 083
TOTAL	19 116 847

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
<i>Produits financiers de participation</i>	499 966	400 157
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>		
<i>Reprises sur provisions et transferts de charge</i>		
<i>Différences positives de change</i>	29	
<i>Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement</i>		
Total des produits financiers	499 995	400 157
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilées</i>	201 002	191 060
<i>Différences négatives de change</i>	353	37
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
Total des charges financières	201 355	191 096
Résultat financier	298 640	209 060

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791000000 – Transf de charges d'exploit	20 125	
791400000 – Transf de charges/salaires	2 291	
791410000 – Transf de charges/formation	1 560	
791500000 – Transf de charges vins blq	3 157	
Transfert de charges d'exploitation	27 134	
Total	27 134	

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2001, la société SA CHAMPAGNE PHILIPPONNAT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA LANSON – BCC, allée du Vignoble 51100 REIMS.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

– Charges de l'exercice : 1 359 979 euros

 **Autres informations**

Effectif

Effectif moyen du personnel : 26 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	6	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>	3	
<i>Employés</i>	7	
<i>Ouvriers</i>	10	
Total	26	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : LANSON BCC

Forme : SA

SIREN : 389391434

Au capital de : 71 099 100 euros

Adresse du siège social :

Allée du Vignoble

51100 REIMS

Engagements financiers**Engagements donnés**

Autres informations

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Warrants sur les stocks</i>	21 400 000
<i>Cautionnement solidaire pour Philipponnat-Les Domaines Associés</i>	80 000
<i>Autres engagements donnés</i>	21 480 000
Total	21 480 000
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 437 789 euros

– Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 437 789 euros

Le taux d'actualisation est basé sur l'indice IBOXX;

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

CHAMPAGNE PHILIPPONNAT

Société Anonyme
au capital de 12 430 460 €

13 rue du Pont – Mareuil-sur-Ay
51160 AY-CHAMPAGNE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée
d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
9 rue de Pouilly
51100 REIMS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

CHAMPAGNE PHILIPPONNAT

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Actionnaires de la société CHAMPAGNE PHILIPPONNAT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CHAMPAGNE PHILIPPONNAT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 13 avril 2022

Le Commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Mallory Desmettre
Associé


Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>	1 553 778	92 816	1 460 962	1 466 629
<i>Fonds commercial</i>	762		762	762
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>	6 030 620	784 067	5 246 552	5 275 549
<i>Constructions</i>	4 384 102	3 529 978	854 124	998 258
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	2 229 826	1 758 076	471 750	501 599
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	529 621	342 510	187 111	215 425
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>	18 593		18 593	11 965
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>	2 425 552		2 425 552	2 425 552
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	17 172 854	6 507 448	10 665 406	10 895 739
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>				
<i>En cours de production de biens</i>	175 308		175 308	144 572
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>	30 883 957		30 883 957	33 328 212
<i>Marchandises</i>	657 637	1 550	656 087	704 462
Créances				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	5 303 361	535	5 302 826	3 869 669
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	143 499		143 499	
<i>Personnel</i>	1 000		1 000	3 784
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	90 478		90 478	120 870
<i>Autres créances</i>	1 500 294		1 500 294	161 517
Divers				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	209 510		209 510	224 269
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	986 064		986 064	181 732
<i>Charges constatées d'avance</i>	31 333		31 333	30 043
TOTAL ACTIF CIRCULANT	39 982 441	2 085	39 980 356	38 769 129
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	57 155 295	6 509 533	50 645 762	49 664 868

 Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	12 430 460	12 430 460
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	1 243 046	1 243 046
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>	880	660
<i>Autres réserves</i>	4 448 827	4 224 994
<i>Report à nouveau</i>	48 449	
Résultat de l'exercice	4 128 050	2 225 357
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22 299 712	20 124 517
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>	437 789	460 688
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	437 789	460 688
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>	21 411 913	21 309 327
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	21 411 913	21 309 327
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	1 758 557	3 610 839
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	634 241	504 905
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	2 825 736	2 747 649
<i>Personnel</i>	692 030	381 720
<i>Organismes sociaux</i>	387 614	326 677
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	117 283	142 185
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	50 803	23 851
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	1 247 730	874 432
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	30 086	32 511
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES	27 908 262	29 079 663
<i>Ecart de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	50 645 762	49 664 868


Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	Variation absolue (montant).	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
<i>Ventes de marchandises</i>	143 112	96 161	46 952	48,83
<i>Production vendue</i>	18 973 735	11 838 500	7 135 235	60,27
<i>Production stockée</i>	-2 413 518	988 022	-3 401 540	-344,28
<i>Subventions d'exploitation</i>		22 094	-22 094	-100,00
<i>Autres produits</i>	32 890	191 949	-159 059	-82,87
Total	16 736 220	13 136 726	3 599 493	27,40
CHARGES D'EXPLOITATION				
<i>Achats de marchandises</i>	-148	-39	-109	280,47
<i>Variation de stock (m/ses)</i>	5 576	3 408	2 168	63,60
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>	5 733 875	5 515 087	218 788	3,97
<i>Variation de stock (m.p.)</i>	42 635	-46 752	89 386	-191,19
<i>Autres achats & charges externes</i>	2 601 804	2 200 454	401 350	18,24
<i>Taxes et paiements assimilés</i>	194 479	224 837	-30 358	-13,50
<i>Salaires et Traitements</i>	1 860 765	1 525 150	335 615	22,01
<i>Charges sociales</i>	761 890	665 730	96 160	14,44
<i>Amortissements et provisions</i>	329 265	320 838	8 427	2,63
<i>Autres charges</i>	5 655	1 585	4 070	256,73
Total	11 535 795	10 410 298	1 125 497	10,81
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 200 424	2 726 428	2 473 996	90,74
<i>Produits financiers</i>	499 995	400 157	99 838	24,95
<i>Charges financières</i>	201 355	191 096	10 258	5,37
Résultat financier	298 640	209 060	89 580	42,85
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	5 499 064	2 935 488	2 563 576	87,33
<i>Produits exceptionnels</i>	24 882	32 099	-7 217	-22,48
<i>Charges exceptionnelles</i>	35 917	21 562	14 355	66,57
Résultat exceptionnel	-11 035	10 537	-21 572	-204,73
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	1 359 979	720 668	639 311	88,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 128 050	2 225 357	1 902 693	85,50

**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SA CHAMPAGNE PHILIPPONNAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 50 645 762 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 128 050 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 25 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

**Règles et méthodes comptables**

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**Règles et méthodes comptables****Engagement de retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,9 %
- Taux de croissance des salaires : 2,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TF/TH 2000-2002

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entités. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entité a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entité est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

**Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

« En Avril 2021, l'IASB a approuvé la décision de l'IFRIC portant sur l'attribution des droits des régimes pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi.

Cette nouvelle interprétation porte sur la prise en compte, dans le rythme de comptabilisation des engagements, du plafonnement des droits prévus dans les conventions collectives. Le calcul des indemnités de fin carrière est principalement concerné par cette décision qui se traduit par une réduction du montant des engagements comptabilisés à la clôture.

Cette méthode considère qu'à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits sont plafonnés après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), ce sont les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment du départ.

Suite à la mise à jour de la recommandation ANC n°2013-02 intervenue en novembre 2021 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite, la société a décidé d'adopter cette nouvelle méthode, conforme à l'interprétation de l'IFRIC dès l'exercice clos le 31 décembre 2021.

L'impact de ce changement de méthode a été comptabilisé directement dans les capitaux propres, au poste « report à nouveau » pour un montant de 48 449 €

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	762			762
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 559 741		5 963	1 553 778
Immobilisations incorporelles	1 560 503		5 963	1 554 540
– Terrains	6 030 620			6 030 620
– Constructions sur sol propre	3 131 288			3 131 288
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 252 814			1 252 814
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 174 999	80 727	25 900	2 229 826
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	92 480			92 480
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	448 745	12 745	24 349	437 141
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours	2 465	6 627		9 093
– Avances et acomptes	9 500			9 500
Immobilisations corporelles	13 142 912	100 098	50 249	13 192 761
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	2 425 552			2 425 552
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 425 552			2 425 552
ACTIF IMMOBILISE	17 128 968	100 098	56 212	17 172 854

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	762
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	762

La durée du fonds commercial n'est pas limitée dans le temps, par conséquent le fonds commercial n'est pas amorti.


Notes sur le bilan

Une dépréciation devra être constatée lorsque la valeur d'inventaire de l'actif est inférieure à la valeur comptable si l'on prévoit que la perte de valeur sera durable.

La reprise de dépréciation n'est pas possible sur le fonds commercial.

Immobilisations financières**Liste des filiales et participations****Renseignements détaillés sur chaque titre**

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
<i>- Filiales (détenues à + 50 %)</i>				
<i>SA PHILIPPONNAT-LES DOMAINES ASSOC. 51160 AY-CHA</i>	460 000	1 463 113	99,989	534 615
<i>SCEA PHILIPPONNAT 51160 AY-CHAMPAGNE</i>	1 440 000	574 462	100,00	25 372
<i>- Participations (détenues entre 10 et 50%)</i>				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
<i>- Filiales (détenues à + 50 %)</i>	2 425 552	2 425 552			499 965
<i>- Participations (détenues entre 10 et 50%)</i>					
<i>- Autres filiales françaises</i>					
<i>- Autres filiales étrangères</i>					
<i>- Autres participations françaises</i>					
<i>- Autres participations étrangères</i>					

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	93 112	5 667	5 963	92 816
Immobilisations incorporelles	93 112	5 667	5 963	92 816
– Terrains	755 070	28 997		784 067
– Constructions sur sol propre	2 607 180	87 967		2 695 148
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	778 664	56 166		834 831
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 673 400	109 375	24 699	1 758 076
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	39 919	16 464		56 383
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	285 882	24 442	24 196	286 127
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 140 116	323 411	48 895	6 414 632
ACTIF IMMOBILISE	6 233 228	329 078	54 858	6 507 448

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 069 965 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	5 303 361	5 302 826	535
<i>Autres</i>	1 735 271	1 735 271	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	31 333	31 333	
Total	7 069 965	7 069 430	535
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

 Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>Scea factures à établir</i>	274 728
<i>Produits à recevoir</i>	294
Total	275 022

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 12 430 460,00 euros décomposé en 621 523 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/04/2021.

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	2 225 357
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
Total des origines	2 225 357
<i>Affectations aux réserves</i>	224 053
<i>Distributions</i>	2 001 304
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	
Total des affectations	2 225 357

 Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
<i>Capital</i>	12 430 460				12 430 460
<i>Réserve légale</i>	1 243 046				1 243 046
<i>Réserves générales</i>	4 224 994	224 053	224 053	220	4 448 827
<i>Réserves réglementées</i>	660			220	880
<i>Report à Nouveau</i>				-48 449	48 449
<i>Résultat de l'exercice</i>	2 225 357	-2 225 357	4 128 050	2 225 357	4 128 050
<i>Dividendes</i>		2 001 304			
Total Capitaux Propres	20 124 517		4 352 103	2 177 348	22 299 712

Provisions

 Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>					
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>	412 239	25 550			437 789
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>					
Total	412 239	25 550			437 789
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>					
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>		25 550			

Le montant inscrit dans colonne « provision au début de l'exercice », sur la ligne « pensions et obligations similaires » correspondant à la provision comptabilisée à la précédente clôture, ajustée de l'impact lié à l'application de la nouvelle recommandation 2013-02 modifiée le 5/11/2021

 Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 27 274 021 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	21 411 913	4 511 913	16 900 000	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	2 825 736	2 825 736		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	1 247 692	1 247 692		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	1 788 680	1 788 680		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	27 274 021	10 374 021	16 900 000	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	9 900 000			
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	9 800 000			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>			
<i>Autres emprunts obligataires</i>			
<i>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</i>	21 400 000	21 400 000	
<i>Emprunts et dettes divers</i>			
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>			
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>			
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>			
<i>Autres dettes</i>			
Total	21 400 000	21 400 000	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs fact a recevoir</i>	213 333
<i>Fnp lanson</i>	38 572
<i>Interets courus sur emprunts</i>	11 913
<i>Interets dus sur cte ct scea</i>	2 254
<i>Interets dus sur cte ct pda</i>	6 768
<i>Personnel congés payés dus</i>	55 663
<i>Cp personnel n-1</i>	35 892
<i>Primes</i>	523 997
<i>Interessement</i>	73 770
<i>Ch soc a payer sur congés dus</i>	24 598
<i>Cfs/cp n-1</i>	15 860
<i>Cs / primes</i>	216 431
<i>Etat charges a payer</i>	7 029
<i>Etat acomptes taxe appr & form</i>	9 594
<i>Cvae à payer</i>	22 656
<i>Clients rrr avoirs a établir</i>	19 379
<i>Agents mdt export commissions dues</i>	10 428
<i>Divers charges a payer</i>	278
Total	1 288 415

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatees d avance</i>	31 333		
Total	31 333		

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2021
<i>Chiffre d'affaires France</i>	7 517 764
<i>Chiffre d'affaires export et cee</i>	11 599 083
TOTAL	19 116 847

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
<i>Produits financiers de participation</i>	499 966	400 157
<i>Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>		
<i>Reprises sur provisions et transferts de charge</i>		
<i>Différences positives de change</i>	29	
<i>Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement</i>		
Total des produits financiers	499 995	400 157
<i>Dotations financières aux amortissements et provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilés</i>	201 002	191 060
<i>Différences négatives de change</i>	353	37
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
Total des charges financières	201 355	191 096
Résultat financier	298 640	209 060


Notes sur le compte de résultat
Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
791000000 – Transf de charges d'explo	20 125	
791400000 – Transf de charges/salaires	2 291	
791410000 – Transf de charges/formation	1 560	
791500000 – Transf de charges vins blq	3 157	
Transfert de charges d'exploitation	27 134	
Total	27 134	

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2001, la société SA CHAMPAGNE PHILIPPONNAT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA LANSON – BCC, allée du Vignoble 51100 REIMS.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

– Charges de l'exercice : 1 359 979 euros

 **Autres informations****Effectif**

Effectif moyen du personnel : 26 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
<i>Cadres</i>	6	
<i>Agents de maîtrise et techniciens</i>	3	
<i>Employés</i>	7	
<i>Ouvriers</i>	10	
Total	26	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : LANSON BCC

Forme : SA

SIREN : 389391434

Au capital de : 71 099 100 euros

Adresse du siège social :

Allée du Vignoble

51100 REIMS

Engagements financiers**Engagements donnés**



Autres informations

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Warrants sur les stocks</i>	21 400 000
<i>Cautionnement solidaire pour Philipponnat-Les Domaines Associés</i>	80 000
<i>Autres engagements donnés</i>	21 480 000
Total	21 480 000
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 437 789 euros

– Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 437 789 euros

Le taux d'actualisation est basé sur l'indice IBOXX;

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.